



Paris, le 10/04/2017

Communiqué de presse

Des Fermes, pas des Firmes !

Agriculteurs français et développement international (Afdi) lance une pétition en ligne pour que l'agriculture familiale soit une priorité de l'Aide publique au développement française.

A deux mois des élections législatives françaises, Afdi engage une campagne auprès des candidats à la députation et propose 8 mesures pour leur rappeler que l'agriculture familiale doit rester une priorité de l'Aide Publique au Développement (APD) française. Plus qu'un simple appel, cette campagne informe concrètement sur la place de cette agriculture dans les pays en développement (PED).

L'agriculture familiale est un pilier mondial de l'emploi. En employant 40% de la population active mondiale, cette agriculture permet de lutter contre le chômage, l'exode rural et l'émigration économique. Pourtant le volume d'aide qui lui est consacré est faible. En 2015, le montant de l'APD mondiale était de 192 milliards de dollars. Seulement 9 milliards ont été consacrés à l'agriculture, soit environ 4,5 %. Par ailleurs, deux tiers des personnes malnutries dans le monde sont des agriculteurs. Paradoxalement, leur pauvreté les empêche d'avoir accès à une alimentation suffisante pour nourrir leur famille. Confrontés à des cours des produits agricoles volatiles, ils peinent à dégager des revenus décents.

Aujourd'hui, il est essentiel que les candidats aux élections législatives - qui votent le montant et la nature de l'APD via le projet de Loi de finances - entendent les paysans des PED pour prendre des décisions justes. Dans cet objectif, Afdi, qui donne la parole aux paysans africains depuis plus de 40 ans, propose aux futurs députés 8 mesures pour que l'agriculture familiale devienne une priorité de l'APD française, à l'image des principes qui guident la politique agricole française et européenne. Elle leur propose également de rencontrer, dans leur circonscription, des agriculteurs africains. Ainsi, du 15 au 25 mai, Abla Yaovi, agricultrice togolaise et présidente d'un groupement de femmes transformatrices et Ibrahim Sidibé, agriculteur et leader syndical malien seront accompagnés de professionnels de l'agriculture français engagés au sein d'Afdi lors de rendez-vous avec les futurs députés sur tout le territoire français. Ils leur parleront de leur réalité, de ce qu'ils vivent au quotidien et de leurs aspirations.

Pour soutenir cette campagne, une pétition rappelant les 8 propositions d'Afdi, sera en ligne dès le 11 avril, soit deux mois avant le premier tour des législatives. RDV sur le site change.org : <http://bit.ly/2oWhS3g> ou sur www.afdi-opa.org (rubrique Actualités).

Contact presse: Morgane Le Guillou
morgane.leguillou@afdi-opa.org / Tél : 01.45.62.26.41

À propos d'Afdi : Agriculteurs français et développement international (Afdi) est une association de solidarité internationale qui construit des partenariats entre les mondes agricoles français et ceux des pays en développement.

L'agriculture familiale en chiffres

- **1/3** de la population mondiale dépend de l'agriculture familiale pour vivre.
- **40%** de la population active mondiale pratique l'agriculture familiale (50% en Afrique, 5% en Europe).
- **63%** des terres agricoles dans le monde sont exploitées par l'agriculture familiale (62% en Afrique, 68% en Europe).
- On compte **500 millions** d'exploitations agricoles familiales à l'échelle internationale.
- **84%** des exploitations familiales font **moins de 2 Ha**.
- L'agriculture familiale produit **60%** de la nourriture consommée dans le monde (80% dans les PED)

Les intervenants



Ibrahim Sidibé est un agriculteur malien de 27 ans, secrétaire général de la Fédération nationale des jeunes ruraux, membre du réseau des paysans relais en agroécologie de la Coordination nationale des organisations paysannes (CNOP) du Mali. Il dirige une exploitation de poules pondeuses, produit des céréales et travaille en maraîchage. *"J'ai 6 hectares, dont un hectare de maïs pour la consommation de ma famille et pour les volailles. Je fais aussi de la papaye, de la mangue, des oignons, des choux, des piments, et toute cette production est vendue aux champs. Nous avons également un magasin pour les équipements et les matériaux"*.



Abia Yaovi est togolaise, et présidente de l'Union des agriculteurs de la région des Plateaux (UARP), organisation paysanne de 3000 producteurs. Abia Yaovi est à la tête d'un groupement de femmes transformatrices de soja. *« A cette place, tu es appelée à répondre aux réclamations, aux demandes de chacun. C'est une tâche lourde avec de multiples rencontres à organiser, des décisions à prendre, une gestion financière à assurer. C'est une mission prenante et formatrice. »*

Les 8 propositions d'Afdi

1- Allouer 0.7% du revenu national brut à l'Aide publique au développement (APD)

L'aide publique au développement française est passée de 0,50% du revenu national brut en 2010 à 0,37% en 2015. Alors qu'en 1970 les pays donateurs se sont fixés pour objectif de consacrer 0.7% du revenu national brut à l'Aide publique au développement, près de 50 ans plus tard, la France est loin d'atteindre ce résultat. Par conséquent, Afdi soutient la proposition de Coordination Sud de consacrer 0.7% du revenu national brut français à l'APD à l'issue du prochain quinquennat.



**DES
FERMES,
PAS DES
FIRMES !**

2- Porter le montant d'APD destinée aux ONG à 1 milliard d'euros

Le montant annuel d'APD française transitant par les ONG est d'environ 100 millions d'euros, loin des montants octroyés par d'autres pays de l'OCDE. En effet, dans ces pays donateurs, l'APD transitant par les ONG varie de 30 % en Irlande à 1 % en France. Face à cette situation, Afdi soutient également une proposition de Coordination Sud demandant que l'APD transitant par les ONG passe de 100 millions d'euros à 1 milliard d'euros entre 2017 et 2022.

3- Consacrer 15% de l'APD française à l'agriculture et à la sécurité alimentaire

Seulement 6% des fonds de l'Agence française de développement, principale gestionnaire de l'aide publique au développement bilatérale française, sont consacrés à l'agriculture. Malgré les engagements, ce taux ne converge pas avec les priorités de l'Union Européenne, qui consacre 15% de son aide au développement à l'agriculture et à la sécurité alimentaire.

4- Consulter les agriculteurs familiaux dans tous les projets de développement rural

La consultation des populations rurales, et à fortiori des agriculteurs familiaux, n'est pas systématique dans les projets de développement rural financés par l'Aide publique au développement française. Il est important de faire évoluer ces pratiques pour que, demain, les bénéficiaires de l'aide puissent s'exprimer sur son efficacité au regard de leurs besoins.

5- Garantir les impacts positifs des initiatives public-privé sur l'agriculture familiale locale

Selon l'OCDE, la France est le troisième pays à mobiliser des fonds privés en faveur du développement international. Face au recours accru à ces fonds et à l'adhésion à des initiatives faisant appel aux soutiens d'entreprises multinationales, la France doit définir des règles claires pour ces partenariats public-privé. Sans ce cadre, la France risque de favoriser des investissements de firmes au détriment de ceux des fermes.

6- Contribuer durablement au renforcement des organisations agricoles africaines

Le renforcement des organisations professionnelles agricoles africaines est un objectif explicite de la France, en particulier à travers le cadre d'intervention sectoriel (CIS) « sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne » 2013-2016 de l'AFD. Le renouvellement de ce programme doit être l'occasion de réaffirmer le soutien de la France à ces importantes organisations de la société civile, d'en préciser les objectifs et d'améliorer la transparence des flux d'aides qui leur sont directement destinées.

7- Faire des échanges internationaux entre agriculteurs un volet de la politique agricole

Au-delà de l'aide au développement, la France doit construire une stratégie économique et politique sur le long terme avec les pays en développement. Un pilier majeur de cette relation peut se construire autour d'échanges professionnels. Ces échanges permettront au monde agricole français d'éviter le renfermement sur lui-même et de rester connecté aux dynamiques mondiales.

8- Donner l'opportunité aux futurs agriculteurs de mieux comprendre l'agriculture africaine

La coopération internationale constitue une des cinq missions de l'enseignement agricole français. Compte-tenu de la proximité et du dynamisme de l'Afrique, il est essentiel de maintenir ce volet et de le renforcer à travers davantage d'informations sur l'agriculture africaine. Pour parvenir à cet objectif, le témoignage direct de professionnels agricoles africains et les stages en Afrique doivent être facilités.